L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 15 JANVIER 1882.

Geneviève Ward se fume que des Opera Puffs sur la scène, et a un grand succès chez elle.

Le Carnaval.

Le Carnaval de 1882 à la Nouvelle-Orléans doit surpasser tout ce qui s'est fait en ce genre de plus splendide en ce pays.

Les fêtes commenceront par la procession des Chevaliers de Momus le 16 février et finiront par les spectacles grandioses du Mardi-Gras.

Sa Majesté, le Roi du Carnaval, qui se prépare dans l'Orient à visiter en bonne et fidèle ville de la Nouvelle-Orléans, arrivera bientôt avec une suite splendide. Ses loyaux sujets font de leur côté de grands préparatifs pour dignement recevoir le monarque. D'après l'ordre du comte maréchal toute la ville doit être pavoisée aux couleurs de Sa Majesté pourpre, vert et or.

Le capt W. T. Hodgson a été requis par Sa Majesté d'organiser un bureau pour fournir des logements confortables aux étrangers distingués qui viendront assister à ces fêtes.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

	Fahrenheit:	Centigrade
heures du matin	62	16
Midi	70	21
3 P. M.	74	23
6 P. M.	66	19

Samedi 14 janvier 1882.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Gla	66	Louisville, Ky	43
Atlanta	—	Memphis, Tenn	51
Corsicana, Tex	—	Mobile, Ala	68
Cairo, Ill	—	Montgomery, Ala	67
Chattanooga, Tenn	52	Nashville, Tenn	48
Cincinnati, O	43	New Orleans, La	68
Davenport, Iowa	32	Omaha, Neb	—
Dubuque, Iowa	32	Pittsburgh, Pa	44
Galveston, Texas	63	Savannah, Gla	71
Indianola	63	Shreveport, La	66
Keokuk, Iowa	36	St-Louis, Mo	37
Key West, Fla	76	St-Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	—	Vicksburg, Miss	58
Leavenworth, Kan	43	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	10.07	Nashville, Tenn	48.01
Cairo, Ill	40.06	New Orleans	4.61
Cincinnati, O	48.02	Omaha, Neb	—
Davenport, Iowa	9.06	Pittsburgh, Pa	18.00
Keokuk, Iowa	4.00	Shreveport, La	14.00
La Crosse, Wis	—	St-Louis, Mo	12.08
Leavenworth, Kan	4.02	St-Paul, Minn	—
Louisville, Ky	22.05	Vicksburg, Miss	39.63
Memphis, Tenn	30.01	Yankton	—

Rapport officiel du niveau du fleuve de 1874.

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps U. S. A.

Voyageurs amorcés aux principaux hôtels.

CITY HOTEL.

S Mills Malbiet, m'ss H A Malbiet, Assomption; C H Scoville, New York; R Rosenthal, Molly Isaacs, Miss Ella Thibodaux, Lns; A C Hamma'an, Memphis, Tenn; T G Merritt, Saint St-Louis; W P Douglass, Bastrop, Lns; Marie Fortiette, James Tenson, H Kanche, Lns; Geo M Murrell, femme et fils, Iberville; W C Thompson, Lns; B F Marcella, Home, Lns; S O Walder, Vienna, Lns; F X Craft, Cleveland; H A Chambers, London, Tenn; J D Shands, Mississippi; T M Ferre, Pontotoc, Miss; R D McCaddon, St-Louis; m'ss A Taylor, Senatobia, Miss; W L Baldwin, Charleston; C R Bentor, A B Peaneyer, Nlle Orléans, Wm Emmett et femme, Little Rock, Joe Cooper, J P Caldwell, Chicago; S Gordon, Mexique. C W Ritter, Cleveland, O.

Cour criminelle de district.—

A la section A, (juge Roman)—Waldemar Bille, accusé de faux; Geo Carr et Mike Culligan, de voies de fait—se sont déclarés innocents.

Pierre Concier s'est reconnu coupable de port d'armes cachées. Il a été condamné à $2 d'amende.

A la section B, (juge Luzenberg)—Henri Burrell, prévenu d'attaque dans une intention de viol, s'est déclaré innocent.

George Cognovitch, convaincu d'avoir détourné une arme sur un petit garçon de couleur, est condamné à deux ans de travaux forcés, a interjeté appel à la cour suprême.

Cour du recorder Nitzenberger.—

A. Locke, accusé de vagabondage, a été condamné à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police. Il a, en outre, été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Frank Morse, prévenu d'avoir blessé M. Gabriel Dusarpre, a été renvoyé de la plainte, le témoin à charge ayant déclaré que l'inculpé n'est pas celui qui l'a blessé.

Alfred Kilshaw et J. H. Hopkins, que le sergent Rowley accuse d'avoir, le 16 décembre 1881, contrefait la signature de M. P. O. Peyroux—ont dû fournir un cautionnement de $2,500 en attendant l'instruction.

Wm Peabody, convaincu de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamné à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Pierre Concier a été envoyé à la cour criminelle de district; cautionnement de $250, pour port d'armes cachées.

J. J. Case et Wm Opp étaient accusés de bataille et de bris de paix; le premier a été condamné à $15 d'amende ou trente jours de geôle de police; le second a été renvoyé de la plainte.

James Lewis, que Baptiste Harris accuse de lui avoir volé $6, a été envoyé à la cour de l'hon. Sambola, le délit ayant été commis sur le fleuve.

Martin Leroy, Thomas Cummings et Salvadore Aber, prévenus d'avoir enfreint la première classe de la loi 24 de 1879, laquelle prohibe les combats de chiens ont été renvoyés de la plainte, les preuves n'autorisant pas leur envoi à la cour criminelle.

Cour du recorder Davey.—

Horter Davis a été envoyé à la cour criminelle de district, pour vol. Cautionnement de $250.

Peter Vincent a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police, parce qu'il n'a aucun moyen d'existences.

Jennie Mitchell, qu'on croit atteinte d'aliénation mentale, a été emprisonnée en attendant que le médecin de la ville se prononce sur son état.

Société d'assistance mutuelle des Dames de la Louisiane—Séance du 14 janvier 1882.—

Mme Guesnon, organisatrice de la société, qu'elle a servie avec un admirable dévouement, a été forcée de se démettre de ses fonctions de présidente à cause des devoirs ardus de la place.

Mlle Blanche Frémaux a été appelée à la remplacer. Elle suivra, nous en sommes persuadés, le noble exemple que lui a donné Mme Guesnon. Son zèle et son intelligence en sont de sûre garantie.

Ont été nommées, comme Mlle Frémaux, pour deux ans:

Mlle Marie Anselme, vice-présidente;
Mlle C. C. Delery, secrétaire;
Mme E. de Marigny, trésorière;
Mme Brunet, } comité de secours;
Mlle Génois, }
Mlle Chevalier, } comité de finances;
Mme B. Roussel, }
Mlle L. Pierre, }
Le Dr H Farra, } médecins;
Le Dr Lopez, }
M. M. J. Behrend, } pharmaciens;
M. L. R. Theard, }
Mm. J. & R. Bouzat, entrepreneurs de pompes funèbres.

Paragraphes.—

L'honorable Alfred Roman, juge de la section A, de la cour criminelle de district, a rejeté la demande d'annulation du choix du grand jury qui a trouvé bien à poursuivre le Dr J. C. Beard, pour corruption. Le magistrat a également repoussé l'exception déclinatoire [plea of jurisdiction] qui dit que la cour n'aurait pas dû prendre connaissance de l'acte d'accusation [indictment] parce que la distribution des affaires de la cour n'a pas été faite entre les sections—entre autres affaires, celle qui est relative au Dr Beard; que par suite de ce manque de distribution, la section A n'a pas de juridiction en tant qu'il s'agit du prévenu; que depuis l'organisation de la cour, la place du juge de la section A, est vacante; que, conséquemment, l'hon. Roman qui remplit actuellement les fonctions de juge de la section A n'a pas le droit d'agir en sa capacité de juge dans cette affaire. L'inculpé a prétendu en outre que les allégations contenues dans l'acte d'accusation, ne sont pas suffisantes aux yeux de la loi et que le Dr Beard n'est pas tenu d'y répondre. Le docteur a demandé l'exculpation. Ce point se plaidera samedi prochain.

—Des voleurs sont entrés dans la chambre de M. Wm Hyland Jr, au "Flanigan Tow Boat Yard" Algier; ils y ont enlevé un lit de sangle, des matelas, une valise, trois chemises, quatre chemises de peau, un miroir, etc. La porte avait été brisée en vertu.

—Henri Carbin, a, prétexte d'avoir samedi Ida Simpson à main armée, dans l'intention de la tuer, a été arrêté à Algier.

—M. Sam Lion, âgé de vingt-trois ans, se promenait au coin des rues St Pierre et Dauphine a eu des spasmes. On l'a grossièrement porté à la pharmacie du coin, d'où il a été amené à sa résidence, No 73 de la rue Dumaine.

—Hier matin, à six heures et demie, Mme Veuve Schoeffecle, âgée de soixante-trois ans, en entrant dans sa cuisine, rue St Antoine entre Crape et Amour, a été assaillie par un nègre qui, après l'avoir étranglée et lancée sans connaissance, sur le plancher, s'est enfui emportant une pendule et trois piastres en argent.

—Un nommé Hertell, en faisant des tours sur un trapèze au "Hamilton Variétés," coin des rues Chartres et Conti, est tombé du trapèze sur un piano; il a brisé une partie de l'instrument sans se blesser.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 45 arrestations, dont 11 dans le premier "precinct" 13 dans le troisième, 3 dans le quatrième, 3 dans le cinquième, 8 dans le sixième, 3 dans le septième, 4 dans le huitième. Elle n'en a opéré ni dans le deuxième, ni dans le sous septième, ni dans celui du port, ni dans celui des faubourgs.

—Le grand bal paré et masqué de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane, a lieu, samedi 21 du courant, au Washington Artillery Hall, ancien Exposition Building. Le prix du billet est d'une piastre.

—Mme Tulafero, institutrice, a demandé et on "mandamus" à la cour civile de district, contre M. B. T. Walsh (administrateur du département des finances) dans le but d'obliger ce fonctionnaire de lui payer son salaire de 1874, $217 d'une somme de $250 du fonds des écoles, fonds qu'il a maintenant entre les mains.

—Les résidents du coin des rues Première et Liberté se plaignent de ce que les charrettes à immondices ne sont point passées dans leur quartier depuis sept jours.

—George Heins, c, qui a été grièvement blessé le 11 du courant, par Jules Lawrence, au coin des rues Marais et Bienville, est mort, hier matin, à l'hôpital, des suites de sa blessure.

—Andrew Hottre, âgé de vingt-huit ans, employé au City Hotel, s'est blessé à la main droite en tombant des escaliers. Il s'est rendu à l'hôpital où sa blessure a été pansée.

Bal de la société Lusitane Portugaise de Bienfaisance.—

La société Lusitane Portugaise de Bienfaisance a donné hier soir, à la salle de l'Union Française, un grand bal paré, un des plus beaux auxquels nous ayons assisté cette année. L'entrain, l'animation n'ont cessé de régner pendant cette agréable soirée, et les danses se sont prolongées fort avant dans la nuit.

Une incendiaire de treize ans.—

La petite Marie-Louise Robert est née à Seillac, dans la Corrèze, le 24 septembre 1868. Elle n'avait donc pas treize ans, lorsque, le 27 juin, un incendie dont la cause devait, pendant quelques mois, demeurer inconnue, consuma la grange et la maison d'habitation de ses maîtres, les époux Ceyrat aux Gontes.

Ceux-ci mirent les bestiaux qu'ils avaient réussi à sauver dans la grange de leur voisin Bouthac.

Or, le 2 juillet, cette grange devint à son tour la proie des flammes; qui ne tardèrent pas à se communiquer aux maisons du village et à le détruire en entier.

Louise Robert quitte le service des époux Ceyrat, et fut placée peu son père chez Mme Vialle, aux Etangs, ferme qui fait partie, comme les Gontes, de la commune de Seillac.

Le 21 août, la ferme brûlait.

Chacun de ces trois incendies avait été en vain l'objet d'une enquête.

La veuve Vialle, ne pouvant plus garder sa servante, Marie Louise se plaça au village de Lameynardie, chez un cultivateur, nommé Jean-Baptiste Brunie.

Le 22 septembre, de très grand matin, une colonne de fumée s'élevait de l'étable à porcs de ce cultivateur.

Mais la femme Brunie était dans un champ voisin; elle accourut, éteignit le feu, et s'aperçut qu'il avait pris, d'abord, à une botte de paille servant de bouchon à la lucarne.

Le deuxième incendie du 27 juin, 2 juillet et 24 août, la femme Brunie fit surveiller Marie-Louise, qu'on surprit le lendemain semant des allumettes dans la grange.

L'incendiaire, qui avait détruit un village entier et ruiné la plupart de ses habitants, était découverte.... une enfant de treize ans!

Quand le magistrat l'interrogea, Marie-Louise refusa tout d'abord de répondre; puis, pressée davantage, elle se décida à avouer que c'était elle qui avait allumé les quatre incendies. "Pourquoi?" lui demande t-on. — "Parce que je m'ennuyais chez les autres et que je voulais rentrer chez mon père."

Marie-Louise ne rentrera pas chez son père; la Cour d'assises, après l'avoir acquittée comme ayant agi sans discernement, vient de l'envoyer dans une maison de correction, où elle restera jusqu'à sa vingtième année. Cela vaut mieux. Sa mère est morte, son père s'est remarié avec une veuve, et c'est pour pouvoir conserver chez lui l'enfant de cette veuve qu'il avait placé sa propre fille comme servante.... Pauvre petite!

¶¶Le mystificateur Vivier avait deux heures à perdre.

Il monte chez un médecin, le premier venu, dont il a aperçu l'enseigne dans la rue.

Après avoir attendu quelque temps dans l'antichambre, —pour le principe,— il est introduit dans le cabinet de l'Esculape.

Vivier saine gravement. Le médecin, non moins grave, répond par une inclinaison de tête, et du geste il lui indique un fauteuil.

Tous deux lutent de solennité.

Vivier: Monsieur, je viens vers vous comme vers un prince de la science.

Le docteur salue, sans protester autrement.

Vivier: .... Oui, si vous l'aimez mieux, comme vers un flambeau.

Le médecin: Comme vous voudrez, monsieur.

Vivier: Attiré par votre renom, j'espère trouver chez vous un soulagement que j'ai vainement demandé à vos confrères les plus éminents.

Le médecin: Je tâcherai de mériter votre confiance, monsieur.... Quelle est votre maladie?

Vivier: Ma maladie? Vous voulez dire mes maladies.... Je les ai toutes.

Le médecin: Toutes les maladies?

Vivier: Oui, docteur.

Le médecin, le regardant attentivement: Très bien. Pour laquelle désirez-vous être traité plus spécialement?

Vivier: Cela m'est absolument indifférent.

Le médecin: Alors.... monsieur Vivier.... nous commencerons, si vous le voulez bien, par l'aliénation mentale.

M. de Calinaux lit trop assidûment les faits-divers et les crimes dont ils sont bourrés. Il vit dans la crainte perpétuelle d'être assassiné.

—Voyez-vous, disait-il à un ami, j'habite une maison isolée, et mes domestiques ont le sommeil très dur. Eh bien, j'ai trouvé un moyen de dormir en sûreté. Le bouton de la porte de ma chambre communique, le soir, avec une batterie électrique.

—Alors?

—Si quelqu'un touche le bouton, la batterie fait jouer une caisse de dynamite. Toute la maison saute en l'air. Vous jugez si les malfaiteurs sont attrapés!

Un soir, à Mabile, une grisette, qui se mettait en place pour danser avec un monsieur, lui dit effrontément....

—Mais vous n'avez pas de gants!

—Oh! cela ne fait rien, répondit le monsieur, je me lavera les mains après la contredanse.

Un chasseur qui n'abat que bien rarement des pièces, rentre tristement chez lui avec son chien. Il prend le chemin de fer.

Un employé, voyant le tortue, indique poliment:

—Par ici, monsieur, voilà un wagon pour chasseurs.

Celui-ci, avec une surprise enchantée, arme son fusil.

—Une voiture pour chasseurs! Il y a du gibier dedans?

La logique des chefs de train du chemin de fer de ceinture.

Un monsieur monte dans un wagon où se trouvent des dames et allume un cigare.

Passe le chef de train.

—Monsieur, si vous voulez fumer ici, "il faut éteindre votre cigare en montrer sur l'impériale...."

Un député intransigeant, méridional à l'excès, cause avec un de ses amis de Gambetta.

—Et d'ailleurs, ajoute-t-il, il faudra bien que Gambetta se soumette aux volontés de la majorité. Il rentrera dans le rang! Après tout *il n'est pas plus du Midi que nous!*

Mille amis, c'est pas un général, c'est beaucoup.

La preuve que l'homme demeuré du singe, c'est que, quand il se sent perdu, il se recroqueville à toutes les branches.

L'Espagne sera-t-elle disposée à accepter sans conteste les agissements de l'Angleterre en ce qui concerne l'île de Bornéo?

Si nous nous en rapportons aux débats qui viennent de se produire aux Cortès, le cabinet de Madrid et le Parlement soulèveraient des objections sérieuses, et moins accommodantes que la Hollande, s'accepteraient peu volontiers les empiètements de l'Angleterre dans l'Archipel de la Sonde.

Qu'arrivera-t-il? Il y aura certainement transaction, mais qui quel terrain? Il y aurait bien un moyen: ce serait que l'Angleterre renonçât à ses droits de suzeraineté sur Gibraltar, et certes l'Espagne s'empresserait d'accepter; mais l'Angleterre abandonne peu facilement ce qu'elle tient.

La Manchester Guardian publie une communication de son correspondant de Londres, annonçant une découverte archéologique très intéressante, faite, en Asie-Mineure, par M. Ramsay, qui a reçu de l'Université d'Oxford une bourse, le mettant à même de voyager pendant trois années.

M. Ramsay, en explorant la vallée supérieure du Méandre, a découvert un cimetière phrygien, qui n'avait encore été mentionné par aucun voyageur. Les premières fouilles opérées font espérer de riches trouvailles, tant en inscriptions qu'en œuvres d'art.

On lit dans l'*Union*, de La Réole:

"Nous sommes heureux d'apprendre que, par décision du ministre de l'agriculture, l'honorable M. Grauville, qui vient d'être nommé à vingt-huit communes de l'arrondissement de La Réole."

L'escrime est décidément à la mode.

Deux jeunes artistes, qui habitent Barbizon, ont l'idée, pour se dégourdir la main, d'aller faire un assaut en forêt.

Ils rencontrent le garde, qui veille avec un soin jaloux sur le gibier et qui a été autrefois maître d'armes à son régiment.

—Eh! messieurs, leur demande-t-il, vos fleurets sont bien mouchetés, au moins?

—Parbleu! nous n'avons pas envie de nous tuer!

La garde reprend:

—Faites attention, au moins! Un malheur est si vite arrivé! C'est plein de faisans!

M. de Calinaux lit trop assidûment les faits-divers et les crimes dont ils sont bourrés. Il vit dans la crainte perpétuelle d'être assassiné.

—Voyez-vous, disait-il à un ami, j'habite une maison isolée, et mes domestiques ont le sommeil très dur. Eh bien, j'ai trouvé un moyen de dormir en sûreté. Le bouton de la porte de ma chambre communique, le soir, avec une batterie électrique.

—Alors?

—Si quelqu'un touche le bouton, la batterie fait jouer une caisse de dynamite. Toute la maison saute en l'air. Vous jugez si les malfaiteurs sont attrapés!

—Démon du jeu.

Un amateur de la roulette, qui vient se marier, est en visite dans une famille qui ignore son péché mignon.

Tout en causant, il caresse la tête de la petite sœur de celle dont il vent faire sa femme.

—Quel âge a cette charmante enfant? demande-t-il avec le sourire qu'on voit d'ici.

—Dix ans, répond la fillette avec orgueil.

Le prétendu, tout rêveur:

—Dix.... noire, pair et manque!

—Dites donc, Cadet, est-ce que vous avez jamais vu un médecin sauver quelqu'un?

—Parfaitement. Le mien, qui m'a sauvé d'un duel dernier

—!

—Nous faisions une promenade sur l'eau; la barque a chaviré....

—Et il vous a sauvé d'une pleurésie?

—Non; il m'a sauvé.... à la nage!

Un chasseur qui a tué un lapin, rentre chez lui, et dit à sa femme:

—Tiens, ma femme, voilà un lapin que j'ai tué!

Une curieuse expression cueillie dans un roman dont l'auteur pourrait signer: Prince de la Métaphore.

"Malgré le soleil, la pluie s'était mise à tomber.

"La nuit pleurait à chaudes larmes!"

C'est tout à fait dégingue.

Frank Bass trouvé au No 229 rue Dauphine, se fé débite des Opera Puffs.

Fragments de dialogue entendus sur le boulevard.

—Qu'as-tu donc, tu parais tout triste?

—Oh! mon chéri, je suis bien ennuyé, j'ai un tas de créanciers qui me tracassent continuellement, des dettes....

—Tu dois une forêt comme!

—Non, mais beaucoup de petites; et ta sais les dettes, c'est comme les enfants, plus c'est petit, plus ça crie!

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le projet de révision de la constitution de Gambetta.

Paris, 14.—Les points principaux du projet de révision de M. Gambetta sont: Election des sénateurs à vie, par les deux chambres, votant séparément, au lieu de l'être par le sénat seul.—Délégués sénatoriaux élus chacun par 500 électeurs.—Privilège de scrutin de liste inscrit dans la constitution, les détails en sont réglés par une loi ordinaire, le sénat sera privé du pouvoir de rétablir dans le budget des chiffres qui en auront été retranchés par la chambre des députés; abolition des prières publiques à l'ouverture de la législature.

Protestation de l'Italie contre l'exclusion dont elle est l'objet dans les affaires d'Egypte.

Rome, 14.—Le Fanfulla dit: Il y a de fortes raisons de croire que le comte Menabrea, ambassadeur italien à Londres, a fait des observations à Lord Granville, secrétaire des affaires étrangères, sur l'exclusion de l'Italie de l'action collective de l'Angleterre et de la France en Egypte, l'Autriche et l'Allemagne reconnaissent que cette exclusion peut détruire l'équilibre européen.

Mesures du général Logerot à Sfax.

Tunis, 14.—Le général Logerot s'est emparé de plusieurs notables de Sfax comme otages pour le paiement de l'indemnité de guerre à la France. Il menace la ville de mesures sévères si l'argent n'est pas fourni à temps.

WASHINGTON.

Affaire Guiteau.

Washington, 14.—La Cour est encombrée de curieux qui sont venus pour assister au commencement des plaidoiries de la défense.

A 10 heures, le prisonnier entre dans la salle. Aussitôt qu'il a pris place sur le banc des accusés, il prend la parole: J'ai dit-il, reçu hier 30 chèques représentant environ $15,000. Quelques uns doivent être sans valeur, mais une partie d'entr'eux sont excellents sans nul doute.

Je ne vois pas pourquoi l'on m'avoule des chèques sans valeur. Je fais mes affaires de banque moi-même, et mes chèques doivent être faits à mon ordre. Quelqu'un veut me faire un cavol peut le faire, mais je ne veux pas de chèques qui ne valent rien.

M. Reed, de la défense, se place devant le jury attendant le signal de la cour pour commencer sa plaidoirie.

Tous les yeux sont tournés de ce côté. M. Scoville se lève tout-à-coup et s'adressant à la cour, il demande s'il sera permis à l'accusé de prendre la parole. S'il en était ainsi, lui, Scoville, et son associé, M. Reed, préféreraient que l'accusé prît d'abord la parole.

Guiteau—Votre honneur, je veux être entendu sur cette question. Je veux clôre les plaidoiries de la défense. Je ne livrerais pas ma défense au meilleur avocat de l'Amérique.

Le juge Cox—Il me répugne dans une affaire où il s'agit de la vie d'un homme de lui refuser la parole, vu que dans la position actuelle, j'ai le droit de croire que l'accusé abuserait du privilège, comme il l'a fait depuis le commencement du procès, et qu'il pourrait dire des choses que ne peut ni ne doit entendre le jury. Je lui refuse en conséquence ce privilège.

Comme je l'ai dit, hier, cependant, si le conseil désire communiquer au jury des passages de la transcription de l'accusé qu'il croit relatifs à la défense, il en a le droit.

Guiteau protesté. Il a comparu comme son propre conseil. En qualité de citoyen américain, il réclame le droit d'être entendu dans son propre procès. Il voyait qu'il ne peut rien obtenir du juge Cox, il s'écrie: Que le procès-verbal constate bien que je comparais ici comme mon propre conseil, et que je prends une exception contre votre décision, juge Cox.

J'en appelle au peuple américain; il vous désobéira, et vous passerez à la postérité avec une note d'infâme sur votre nom.

Je juge Cox ne répond pas; il se contente de faire signe à M. Reed de commencer.

M. Reed commence par faire l'éloge de la dignité et du zèle déployés par le jury, l'attention scrupuleuse apportée par lui dans tout le cours de ces longs débats. L'histoire de la jurisprudence n'offre pas d'exemple pareil. Il ne veut pas prendre un ton solennel et faire de l'éloquence.

Il veut tout simplement causer franchement avec des jurés comme cela se pratique entre voisins.

L'avocat de la poursuite, M. Davidge, s'est cru obligé de parler pendant deux grandes journées, ce qui prouve que la poursuite avait grand'peur que le pauvre malheureux accusé ne peut être regardé comme lunatique et irresponsable.

Le prisonnier a certainement prouvé une grande impartialité dans ses interruptions qui se sont adressées autant au juge Cox qu'au plus humble des témoins.

Le colonel Reed n'a pas parlé pendant deux heures que l'accusé commence à l'interrompre, et le contredire.

M. Reed fait ressortir le confraternité et la miséricorde du Sauveur envers les malheureux atteints de folie et les exigences de la poursuite; ils crient: pendez-le! pendez-le!

Guiteau s'écrie: Et le peuple américain dit: mettez-le en liberté. Le peuple américain est pour moi. M. Reed, continues maintenant.

A peine l'orateur en arrive au témoignage de J. W. Guiteau, l'accusé interrompt de nouveau: Oh! ne parlez pas de celui-là; j'ai de meilleurs témoignages en ma faveur.

Le colonel Reed continue: M. Davidge s'est amusé hier à lire une partie du témoignage relatif à cet incident, pour prouver la dépravation de l'accusé, et le juge Porter lui a fait observer que c'était dans le dos. Le dossier dit ou le cou ou l'épaule.

M. Davidge, en riant: ne revenez pas sur les témoignages.

Le colonel Reed: je ne fais que lire les témoignages, et ils disent...

Guiteau (avec un air de souériorité) Oh! C'était une pure plaisanterie, Reed, vous ne voyez pas cela.

Il y a une suspension de séance.

A la rentrée de la cour, M. Reed lit deux lettres écrites par Guiteau à l'époque qu'il quitta Oneida. Il dit qu'il n'est pas possible de lire ces lettres sans arriver à cette conclusion que l'on a affaire à un esprit mal équilibré.

On a fait des objections à cette preuve qu'il a été préparé par la défense. Il y a bien des années que cela a été écrit par nombre d'experts du gouvernement. Après avoir étudié scrupuleusement l'accusé, prouvant par ses allégations, par ses actes, par ses actes, qu'il était évidement atteint de folie, éprouvant au point le plus important du procès et maintenant il demande si une demi-douzaine de ces experts peuvent jurer qu'il joue une comédie quand tant d'autres disent le contraire.

Il y a contradiction entre les experts à ce sujet. Quelle confiance faut-il accorder à leur opinion, alors? Si vous envoyez ce malheureux dans un asile d'aliénés, soyez sûrs qu'au bout de six mois, il le sera complètement.

Guiteau se lève et proteste jusqu'ici en silence, rit de bon cœur de cette prédiction, et cet accès de gaîté dure quelques minutes.

Ces experts ne peuvent jurer qu'il n'a pas été inspiré par Dieu. Vous avez vu des médecins se tromper grossièrement sur l'état du président décédé, et vous voyez quel fonds il faut faire des dénégations des experts.

N'avons nous pas vu des rondeaux se faire à une profondeur de 12 pouces et chercher la balle juste dans la direction qu'elle n'avait pas prise. Ce serait une bonth d'envoyer un homme sur l'échafaud, sur l'opinion de docteurs.

Je vous sais très obligé, monsieur, de l'attention que vous m'avez prêtée.

Je veux jeter seulement de ne pas rendre un verdict qui pourait plus tard vous faire rougir.

Quand il a fini Guiteau dit:

Reed est un bon garçon; mais ce qu'il a dit n'a pas grande valeur. Ah! si je pouvais parler et expliquer la théorie véritable au jury, rien que pendant une heure, tout serait bientôt arrangé.

Le Cour s'ajourne à lundi.

Détails sur l'accident du chemin de fer de l'Hudson.

New York, 14.—L'express de Chicago à New York est arrivé à Albany vingt-trois minutes trop tard, hier soir.

Par suite de la foule de législateurs et autres qui désiraient quitter le Capitole, on avait ajouté quinze chars, dont huit chars-palais; deux locomotives extra avaient été également ajoutées.

Ce train était plein de notabilités de la politique, républicains et démocrates, membres des deux chambres de la législature qui s'était ajournée, lundi.

A Poughkeepsie, le train ne put plus marcher. L'homme chargé de faire les signaux n'ayant pas rempli son devoir, l'ingénieur du train spécial de Tarrytown, qui suivait, à un intervalle de quelques minutes, ne machant rien de ce qui se passait, vint se heurter contre le train arrêté. Les deux derniers chars furent renversés; les lampes, le poele y mirent le feu. Plusieurs des voyageurs ont été mortellement brûlés.

Les réjouissures en caucus.

Richmond, 14.—Les réjouissures ont en caucus, clôtsi hier soir, un certain nombre de juges de comtés de corporation.

Le caucus se réunira de nouveau, lundi soir, pour nommer l'auditeur des comptes publics et des juges de circuit.

Etat hebdomadaire des banques nationales.

New-York, 14—

Emprunts	augmentation	$442,000
Trésors	augmentation	5,018,200
Legal-tenders	augmentation	966,000
Dépôts	augmentation	7,902,200
Circulation	diminution	53,400
Réserve	augmentation	3,935,050
Les banques ont maintenant en caisse		7,283,350

en dessous des réquisitions légales.

Marché Etrangers.

Liverpool, 14 janvier, midi.— Coton, calme et sans changement; ventes estimées à 8,000 balles, 1000 pour la spéculation et l'exportation; mid dling, amérique 6 11|16d, middling Orléans 6 13|16d. Recettes 2,500 balles, américaines 5,100.

Futures ouvertes. Uplands, Low Middling clause, livraison en janvier, janvier et février 6 11|16d, février et mars 6 23|32, avril et mai 6 13|16d, mai et juin 6 27|32d, juin et juillet 6 29|32d, juillet et août 6 15|16d.

Londres, 14, 2 p m—Consols au comptant 100 1|16, à terme 100 3|8.

Liverpool, 14, 2 p m—Coton sans changement; ventes estimées aujourd'hui à 8,000 balles, dont 1000 pour l'exportation et la spéculation. Les ventes comprennent 6,500 balles américaines.

Futures.—En faveur des acheteurs; livraison en janvier et février 6 22|32d, février et mars 6 3|64, mars et avril 6 25|64, mai et juin 6 7|64, juin et juillet 6 15|16d, juillet et août 6 3|32 à 6 15|16d.

Paris, 14, 2 p m—Rentes 84f et 50 c.

Argent, Stocks, etc.

New York, 14 soir—Argent 3 à 6, change 4.82; les banques ont gagné aujourd'hui 1|8 en hausse pour 4 1|2; les autres sans changement; moyenne 5% après à 103 1|2; nouveaux 4's, coupons, à 113 1|2; nouveaux 4's, coupons, à 118 5|8; les Bons d'Etat sont actifs.

Marché américain.

6 New York, 14.—Coton—Recettes nettes 1192 balles 6716. Futures fermes à la clôture. Ventes 92,000 balles. Janvier 11,95 à 11,97, février 12 12 à 12,13, mars 12,29 à 12,40, avril 12,60, mai 12,72, juin 12,92 à 12,93, juillet 13,03 à 13,04, août 13,13 à 13,14, septembre

New York, 14—Coton calme. Ventes 342 balles. Uplands 12. Orléans 12 5|16. Recettes nettes consolidées 12,717. Exportations pour la Grande Bretagne 5,568.

PASSES.

Port Eads, 14, 6 p m—Léger vent du nord. Arrivée, barque Penang, capitaine Townsend en 24 jours de Philadelphie, avec une cargaison de charbon, à Morton & Bull.

Sortie—Goélette Memphis à vapeur Brême, navire Deadnought pour Hâvre, et barque Hunstress pour Falmouth.

FLEUVE ET RIVIERES.

Memphis, 14—Le fleuve a monté de 3 pouces. Arrivée Cha Bevers de Pittsburg 2 p m. Gold Dust de St-Louis à 6 p m. Parti Dick Fulton pour le Nile-Orléans à 5 p m, Jamison H Larker, pour Cincinnati à 6 p m. Temps clair.

Vicksburg, 14—Le fleuve a monté de 2 pouces Temps nuageux. Thermomètre 60. Montant J M White à 2 p m. City of Vicksburg à 11 a m. W P Snow à 11 p m. Harry Brown à 11 p m. Pas de bateaux descendant.

Cincinnati, 14—La rivière a 48 pieds 2 pouces et reste stationnaire, mais montera demain temps clair et frais. Parti, Mary Houston pour la Nlle Orléans.

Pittsburg, 14—La rivière a 18 pieds et monte. Temps clair et frais.

Louisville, 14—La rivière a 25 pieds 2 pouces et monte. Temps clair et agréable

Cairo, 14—Le fleuve a 40 pieds 6 pouces et monte. Temps plaisant, thermomètre 40 Parti Ayala 1' Silver pour St Louis Gold Dust pour Vicksburg. City of Alton pour la Nlle Orléans.

Evansville, 14—Arrivé, U P Schenck, pour la Nlle-Orléans

St-Louis 14—Arrivé Lowrey et barges de la Nlle-Orléans. Parti City of Greenville pour Vicksburg, Ed Bates Rouge pour la Nlle-Orléans. Le fleuve a baissé de 2 pouces. Temps clair, frais et agréable.

Un quartier de Paris à enfumer.

—Si étrange que la chose paraisse au premier abord, elle est, en réalité, de la plus parfaite exactitude. Le prochain achèvement du nouveau Pont-au-Double exige l'enfoulissement de tout le quartier bas compris entre le quai Montebello et le boulevard Saint-Germain, c'est-à-dire de cette région éminemment historique qui appartient au Paris gallo-romain et à eu, pendant tout le moyen âge, une importance considérable.

Entre les Thermes et les Arènes, s'étendaient, en effet, des *villas*, dont les jardins se transformaient en clos, au milieu desquels on construisit des couvents, des églises, des collèges que séparèrent des rues étroites encore reconnaissables aujourd'hui. Les clos Brunean, du Chardonnet, de Mauvoisin, sont célèbres dans les annales du vieux Paris, et l'une des plus anciennes voies de ce quartier, la rue Galande, a conservé le nom des propriétaires de l'un de ces terrains.

La région dont nous parlons est en pleine célébrité dès le 11e siècle; les étudiants des "quatre nations" y abondent: Abélard y enseigne, Dante vient s'asseoir sur les bancs de ses écoles, et la rue du Fouarre, en particulier, aussi nommée à cause du *fouarre*, ou fourrage frais sur lequel les écoliers s'asseyaient pour écouter les leçons de leurs maîtres—est remplie d'artistes, de théologiens et de philosophes, groupés autour de la vieille chapelle de Saint-Julien-le-Pauvre.

Eh bien! ce vieux quartier, si rempli de souvenirs est condamné. Il a le tort d'être en contre-bas des voies environnantes et de ne pouvoir ni avec le nivellement du boulevard Saint-Germain ni avec la ligne des quais.

Le nouveau Pont-au-Double une fois terminé, il faudra bien lui donner l'issue que n'avait pas l'ancien, et diriger à droite et à gauche le mouvement de circulation venant de la place de l'Hôtel-de-Ville. Deux débouchés lui ont été ménagés dans les plans de transformation du quartier, l'un vers la rue Saint-Jacques, où existe déjà une amorce, à la hauteur du Théâtre de Cluny, l'autre vers la place Maubert de la rue Monge, afin d'ouvrir une ligne directe entre la Grève, Notre-Dame et le quartier des Gobelins.

Or ces deux opérations entraînent l'enfoulissement des rues de la Bûcherie, Saint-Julien-le-Pauvre, Galande, du Fouarre, de l'Hôtel-Colbert, Jacintha, des Trois-Portes, des Lavandières, des Anglais, vieilles et vénérables voies dont nous raconterons quelque jour l'histoire et dont l'aspect antique contraste désagréablement, il faut l'avouer, avec les élégantes constructions du boulevard Saint-Germain. A Paris comme à Babylone, à Ninive, à Thèbes, à Palmyre et dans toutes les vie